



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38631</b>	De <b>M. Jean-Marie Sermier</b> ( Les Républicains - Jura )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Impact des éoliennes sur le relief karstique	<b>Analyse</b> > Impact des éoliennes sur le relief karstique.
Question publiée au JO le : <b>04/05/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>19/10/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier interroge Mme la ministre de la transition écologique sur l'impact des éoliennes sur certains types de sols. Il semble que plusieurs études scientifiques mettent en exergue les dégâts des mâts éoliens sur le milieu karstique. Elles pointent les déviations des circulations des eaux souterraines et la destruction de réserves naturelles, ce qui peut avoir des effets potentiels très dommageables (assèchement des sources, inondations). Elles s'interrogent sur l'apport massif de béton et de métaux pour ériger les mâts, dispersés inexorablement sur le long terme par l'érosion et dont les présences polluent les sols et les cours d'eau. Enfin, elles soulignent les vibrations induites par les éoliennes en mouvement. Leur impact sur la stabilité d'un sol karstique a des conséquences fortes sur des salles, galeries, dolines, gouffres souterrains. Par effet domino, elles peuvent entraîner des mouvements de terrain non négligeables, voire dangereux. Il demande au Gouvernement sa position sur l'impact de l'implantation d'éoliennes sur un massif karstique et insiste sur ses conséquences inquiétantes sur l'environnement.